



Musiques
et Patrimoine
en pays du Chinonais

BULLETIN D'ADHÉSION 2024

À compléter et à retourner accompagné du règlement à : ASSOCIATION MUSIQUES ET
PATRIMOINE - 15 RUE DES FONTENILS 37500 CHINON

PRÉNOM, NOM,

ADRESSE

.....

CODE POSTAL VILLE

TÉL E-MAIL

Adhère(nt) à l'association en qualité de membre(s) actif(s) et verse(nt) sa(leur) cotisation
annuelle.

TARIF ANNUEL DE COTISATION :

- 5 euros - tarif étudiant
- 25 euros - tarif individuel
- 40 euros - tarif couple
- € - adhésion de soutien *

(chèque à l'ordre de : Musiques et Patrimoine)

RENSEIGNEMENTS : 02 47 93 03 72 / infos@musiques-et-patrimoine.com

* Reconnue d'intérêt général et éligible au régime du mécénat, l'Association Musiques et Patrimoine est habilitée à percevoir des dons sous forme d'adhésions de soutien ouvrant droit à la réduction de l'impôt sur le revenu de 66% dans la limite de 20% du montant imposable pour les particuliers et de 60% sur le montant de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises. L'association vous délivrera un reçu fiscal de don en fin d'année que vous joindrez à votre déclaration fiscale pour bénéficier de votre réduction d'impôt.

Musiques et Patrimoine en Pays du Chinonais

15 rue des Fontenils 37500 Chinon - 02 47 93 03 72

RNA : W371000082 - SIRET : 420 635 443 000 47 - APE : 9001 Z

www.musiques-et-patrimoine.com - infos@musiques-et-patrimoine.com